



Etre membre d'un réseau c'est pouvoir bénéficier d'un certain nombre d'outils favorisant les échanges et la mutualisation, mais c'est aussi une démarche volontaire qui suppose de partager des valeurs communes et de participer à la réalisation des objectifs dans une logique de construction et de réflexion collective. En adhérant au GRAINE vous avez la possibilité d'apporter vos expériences et de vous enrichir de celles des autres.

Etre adhérent c'est :

Des engagements (p.2)

- Porter les valeurs du réseau
- Participer aux perspectives de développement du réseau
- Respecter le règlement intérieur du réseau
- Payer son adhésion chaque année avant l'AG

Des avantages (p.3à6)

- Recevoir le bulletin semestriel et la lettre électronique pour être informé sur l'EEDD
- Etre référencé sur Internet
- Bénéficier d'un espace de centralisation de l'information pour promouvoir vos activités, vos outils, vos ressources, vos formations... (accès espace privé Internet)
- Emprunter des outils pédagogiques et des ressources
- Se former/ échanger/ se rencontrer (catalogue de formation, printemps du Graine, journées d'échanges et de réflexions thématiques)
- Etre représenté auprès de différentes instances (CREEMP, ARPE, CPCA, MEMP, REN, CESER, Comité Grenelle 2 de l'environnement...)
- Etre accompagné et conseillé dans le montage de vos projets
- Etre sollicité pour des missions rémunérées
- Participer à une dynamique collective en faveur de l'EEDD.

Différents niveaux d'implication (p.7à8)

- Evènements forts du réseau - Le printemps du Graine...
- Les commissions et les groupes de travail
- Le Conseil d'administration
- L'Assemblée générale
- Proposer des articles pour les publications du Graine
- Répondre aux appels à bénévolat

En adhérant au GRAINE, vous apportez :

- Votre expertise
- Vos idées
- Votre dynamique

Partager un état d'esprit

Tout nouvel adhérent s'engage à partager les valeurs portées par le Réseau. Etre membre d'un réseau, c'est participer à une dynamique collective de mutualisation, d'échange et de co-construction. Etre membre d'un réseau c'est créer des liens avec d'autres personnes, des structures, des enseignants, des animateurs, des collectivités territoriales ou des associations...

Etre membre d'un réseau c'est partager ses valeurs, échanger sur ses démarches, avancer dans une construction commune de l'EEDD au niveau régional. Cela permet de s'organiser pour être cohérent et non pas en concurrence sur le territoire.



graine

Midi-Pyrénées
réseau d'éducation à l'environnement

Des engagements

Modalités d'adhésion :

Consulter les modalités d'adhésion au réseau Graine Midi-Pyrénées sur le site Internet rubrique -> *le Graine* -> *Devenir adhérent*

Seuls les adhérents à jour de leur cotisation ont la possibilité d'accéder aux instances décisionnelles habituelles du statut associatif (AG, CA, Bureau...)

Porter les valeurs du réseau :

Adhérer aux objectifs et principes de fonctionnement énoncés dans les statuts, le règlement intérieur et la charte de l'association et faire son possible pour les mettre en œuvre et les promouvoir.

Participer aux perspectives de développement du réseau :

Les adhérents sont les principaux acteurs décisionnels et opérationnels du réseau. Le bon fonctionnement du réseau nécessite donc un investissement que chacun peut mettre à disposition selon son temps, ses compétences et envies personnelles. La participation à des groupes de travail ou de réflexion est donc un bon moyen pour participer aux perspectives de développement du réseau.

Mutualiser, c'est mettre en commun certaines de ses « richesses » pour que chacun bénéficie de l'ensemble. Vos outils, vos pratiques, vos fiches techniques et pédagogiques, vos références bibliographiques, vos idées... tous ces petits « trucs et astuces » dont vous usez au quotidien, sont « mutualisables ». Ils trouveront une place certaine dans les parutions du réseau, le site Internet... pensez-y ! Adhérer au réseau, c'est accepter de donner avant de recevoir.

Respecter le règlement intérieur :

L'objectif du règlement intérieur est de préciser les règles de fonctionnement interne de l'association. Il précise les éléments techniques de fonctionnement et l'organisation.

Le règlement intérieur est remis à l'ensemble des membres ainsi qu'à chaque nouvel adhérent. Il est consultable dans votre espace privé sur le site du Graine.

Convaincu de la nécessité d'appliquer à soi-même les valeurs qu'il défend, le Graine Midi Pyrénées cherchera à appliquer une démarche cohérente envers les enjeux du développement durable :

- Utilisation des NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication)
- Organisation du co-voiturage lors d'événements, bilans carbone
- Gestion des déchets
- Achat de papiers recyclés
- Appels à des prestataires : prestataires locaux, traiteurs bio, structures d'insertions
- Démarche participative.
- ...



graine

Midi-Pyrénées
réseau d'éducation à l'environnement

Des avantages

S'Informer, rendre lisible

Le GRAINE Midi-Pyrénées propose des outils d'information et de mutualisation qui permettent d'être au fait des activités d'EEDD dans la région et ailleurs.

Le GRAINE fait la promotion de ses adhérents et de leurs activités via différents supports.

- **Le site Internet** riche en informations générales et pratiques sur l'EEDD. C'est un outil central de communication interactif et dynamique très visité pour ses rubriques agenda, actualités et ses moteurs de recherche. Un espace privé permet la participation des adhérents à la dynamique du site. Une structure adhérente peut ainsi mettre à jour sa fiche structure, ses outils, communiquer sur ses événements, ses formations... ces mises à jour alimentent la lettre électronique et les moteurs de recherches en permettant aux structures de valoriser leur structure et leurs activités. Les adhérents individuels peuvent également faire remonter une information, un événement...

- **La Lettre électronique** mensuelle est envoyée à plus de 750 contacts dont tous les adhérents du GRAINE, les acteurs de l'EEDD de notre territoire, les autres réseaux d'EEDD ainsi qu'à toutes personnes intéressées par l'EEDD. L'inscription à la lettre électronique peut se faire directement sur le site du GRAINE. Le nombre de contact est donc voué à augmenter.

- **La lettre papier** est envoyée à tous les adhérents et les partenaires du Graine mais également différents contacts ciblés par la thématique traitée. Elle permet de rendre lisible les actions des acteurs du réseau Graine sur des thèmes d'actualités proposés par les membres du Graine.

Les adhérents et les acteurs de l'éducation à l'environnement sont invités à communiquer leurs informations et à rédiger des articles selon le thème retenu. La rédaction se veut collective, ouverte à toute personne intéressée par l'EEDD, l'objectif étant de croiser les regards et les avis.

- **Le tableau de Bord.** Il s'agit de définir et renseigner un ensemble de critères et d'indicateurs caractérisant l'activité du réseau. Il est mis à jour annuellement par l'ensemble des structures adhérentes au réseau, généralement entre le 15 septembre et le 15 Novembre directement en ligne dans votre espace privé afin de faciliter l'accès et l'utilisation du tableau de bord.

Il permettra :

- un suivi de l'activité du réseau et individuellement de votre structure
- de communiquer auprès des partenaires
- de renforcer la lisibilité de l'EE en Midi Pyrénées
- de donner des éléments de cohésion au réseau



graine

Midi-Pyrénées
réseau d'éducation à l'environnement

Adhérer au réseau c'est « être visible »

- Ecrire des articles pour les publications du GRAINE.
- Etre présent sur le stand du GRAINE lors d'événements (journées régionales, assises, rencontres...)
- Communiquer sur vos événements, vos outils... en utilisant votre espace privé sur le site Internet.
- Faire figurer vos actions de formation sur le catalogue annuel de formations et de temps d'échanges disponible en format papier ou téléchargeable sur le site.
- Compléter votre tableau de bord régional de l'EEDD.
- Figurer sur l'annuaire régional des acteurs d'EEDD (moteur de recherche)

S'outiller, se documenter

Le GRAINE Midi-Pyrénées met à la disposition de ses adhérents plusieurs outils pédagogiques gratuitement. Un chèque de caution vous sera demandé le jour de votre emprunt et restitué le jour où vous ramènerez l'outil.

Malle Ricochet – Eau

Malle Rouletaboule – Déchets

Malle des jardins – Jardins

Kit planète enjeux – Empreinte écologique

Malle Effet papillon – Former au Développement Durable

Malle sur les déchets toxiques

Parole de citoyens - Ecocitoyenneté

Plusieurs ouvrages sont empruntables gratuitement (sauf frais de port éventuels) par tous les adhérents. L'ensemble de ces ouvrages se développe au vu de vos besoins et grâce aux références que vous pourrez nous faire parvenir

Abonnement à la revue Symbioses – le magazine de l'éducation relative à l'environnement belge.

Les livrets du Réseau école et nature – Fonctionner en Réseau, chemins de formateurs, Eduquer à l'environnement : un métier, Associations et entreprises – regards croisés sur le partenariat.

Le guide pratique d'éducation à l'environnement, monter son projet du réseau école et nature.

Les revues « Pour » – Systèmes de formation et développement durable, éduquer à l'environnement, de soi au monde.

La Revue l'encre verte du Réseau école et nature – éducation à l'environnement vers un développement durable, cohérence en éducation à l'environnement.

...

Une liste complète des ouvrages disponibles est consultable dans votre espace privé sur le site du Graine.



graine

Midi-Pyrénées
réseau d'éducation à l'environnement

Se former, échanger, se rencontrer

Se former et se co-former : en échangeant des expériences et des méthodes on acquiert de nouvelles manières de faire et de penser, on apprend des autres et on apprend aux autres. Notamment en participant :

- Au **printemps du Graine** : rencontres organisées tous les ans au printemps autour d'une thématique actuelle.
- A des **actions de formations** ponctuelles proposées par le GRAINE ou ses adhérents référencées sur le catalogue de formation.
- Aux **journées d'échanges et de réflexions thématiques** co-organisées par des structures du réseau, le Graine MP ou des spécialistes en fonction des thématiques choisies.

Représenter

Le GRAINE Midi-Pyrénées est amené à représenter les acteurs de l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable dans le cadre de différentes instances au niveau régional et auprès des différents partenaires :

Comité Régionale d'Education à l'Environnement Midi-Pyrénées - **CREEMP**,

Conférence Permanente des Coordinations Associatives – **CPCA**,

Agence du Développement Durable – **ARPE**

Conseil Economique Social Environnemental Régional – **CESER** Midi-Pyrénées

Comité de suivi du **Grenelle 2** avec la territorialisation du Grenelle de l'environnement

Mais également au niveau national en s'impliquant au sein du Réseau Ecole et Nature (**REN**).

Soutenir, accompagner, conseiller



Le GRAINE soutient les professionnels du secteur de l'EEDD.

Il favorise la mise en place de réseaux thématiques selon les besoins tels que :

- le réseau régional **MOBI'dule** sur l'Ecomobilité en partenariat avec Bleue comme une orange et l'ADEME (www.mobidule.org)
- **Pass'DD** – Plateforme d'accompagnement et de soutien aux structures vers un développement durable - créée par les accompagnateurs des démarches DD du réseau Graine et conduite par la commission **Pass'DD**. (www.passDD.grainemidipy.org)

Le GRAINE valorise les compétences internes du réseau par la mise en place d'une plateforme de compétences.

Il développe des **formations** spécifiques en fonction des besoins du réseau pour favoriser la professionnalisation des acteurs. Ces formations sont en général conduites par les adhérents ou des experts externes au réseau en fonction des compétences à mobiliser.

Depuis 2007, le GRAINE a développé le **tableau de bord** régional de l'EEDD pour valoriser les acteurs et favoriser la gestion des activités d'EEDD. Il se présente sous forme de formulaire que les structures remplissent chaque année dans leur espace privé sur Internet. Une synthèse des données est réalisée chaque année pour donner de la lisibilité aux actions EEDD de notre Région.



graine

Midi-Pyrénées

réseau d'éducation à l'environnement

Le Graine **accompagne** les adhérents dans le développement de leurs projets et de leurs partenariats en offrant une vision globale des projets du réseau. Des accompagnements individualisés peuvent être mis en place, dans le cadre du montage de dossiers de subvention, de la faisabilité de projets, etc.

Le Graine **conseil** également les porteurs de projets sur toute question liée à l'EEDD. De l'animateur en recherche de formation, au porteur de projet qui vient chercher du conseil en passant par l'enseignant ou la collectivité en recherche d'infos... Certains viennent pour un avis technique sur leurs projets, d'autres cherchent des ressources, des compétences du réseau... Le GRAINE a créé des outils de conduite de projet pour faciliter la structuration de leur projet et mieux cibler leurs besoins, les moyens nécessaires et les ressources locales. Des **permanences** sont assurées 2 demi-journées par mois. En 2012, des journées découvertes de l'EEDD sont proposées pour permettre aux nouveaux animateurs du réseau ainsi qu'aux porteurs de projets en EEDD de mieux comprendre l'EEDD, les acteurs, les outils, les méthodes...



graine

Midi-Pyrénées
réseau d'éducation à l'environnement

Différents niveaux d'implication

Adhérer au GRAINE Midi-Pyrénées, c'est faire la démarche volontaire de participer à une dynamique collective de partage de valeurs et d'expériences, basée sur les principes de co-réflexion et de co-construction.

Quand vous participez à la vie du réseau, vous exprimez vos positions, vous actualisez vos acquis et vous entretenez la dynamique de réseau.

En adhérant au GRAINE Midi-Pyrénées vous vous impliquez dans :

Les évènements forts du réseau:

Par exemple, en venant au « **printemps du Graine** » ! Chaque année le GRAINE Midi-Pyrénées rassemble ses adhérents pour leur permettre de se rencontrer et d'échanger dans une ambiance conviviale. C'est un moment fort de l'association ouvert à toute personne intéressée par l'éducation à l'environnement. Il permet de réunir les énergies et d'accueillir de nouvelles personnes susceptibles de rejoindre le réseau.

Vous pouvez également participer aux différents temps d'échanges proposé tout au long de l'année (journées d'échanges, journées de réflexion, journée découvertes...).

Vous pouvez aussi faire partie du groupe d'organisation d'un des évènements du GRAINE, vous participez ainsi à la vie collective et au fonctionnement du réseau.

Les commissions et groupes de travail :

Dans la logique de réseau, cette dynamique est ouverte à toute personne et structure concernée par l'éducation à l'environnement vers un développement durable.

Tout adhérent (au moins 2 personnes), porteur d'un projet collectif peut solliciter la création d'une commission au sein de l'association. Pour que celle-ci soit légitime, le groupe demandeur doit formuler son projet et le soumettre au CA. Plus d'infos sur le règlement intérieur (art.3).

Les commissions existantes :

• La commission communication

Elle participe à l'élaboration et à la mise en place des outils de communication du GRAINE :

Elle est composée de 4 comités :

- Un comité éditorial (suivi des publications et notamment de la lettre papier)
- Un comité diffusion (gestion bases de données, plan de communication)
- Un comité site Internet

• La commission Tableau de bord

Travail sur le suivi de l'outil Tableau de bord régional (les objectifs annuels, évolution de l'outil informatique, lien avec le réseau national...)



• La commission Pass'DD

Coordonne la plateforme d'accompagnement et de soutien aux structures en démarche de développement durable.

Elle s'est structurée en plusieurs groupes de travail (GT) afin d'avancer plus efficacement sur les projets :

- **GT Formation** qui a développé une formation spécifique à l'accompagnement des démarches de développement durable (Formation « école au Pass »).
- **GT Ressources** qui travaille sur un inventaire et un classement des outils/ressources sur les démarches DD de Midi-Pyrénées en s'appuyant sur l'existant.
- **GT Communication/Argumentaire** qui a développé une plaquette de communication ainsi qu'un espace d'informations sur Internet pour donner de la lisibilité à la plateforme.

Tous les adhérents intéressés par cette thématique peuvent s'investir dans la plateforme ou la commission Pass'DD. Pour cela, merci de nous contacter.

• La commission formation

Depuis 2008, le Graine Midi-Pyrénées a un numéro d'organisme de formation et il développe à ce titre des formations en réponse aux besoins du réseau.

Afin de structurer cet axe formation, il a été proposé de mettre en place une commission formation.

Cette commission a pour mission de :

- Faire un inventaire des formations proposées dans le réseau et des besoins en formation (en lien avec le tableau de bord)
- Réfléchir sur les formations que le Graine pourrait développer en s'appuyant sur les compétences du réseau.
- Réfléchir au coût formation Graine.
- Rendre lisible la formation en éducation à l'environnement en Midi-Pyrénées notamment via le catalogue de formation annuel du réseau.

Différents groupes de travail se mettent en place en lien avec cette commission formation pour co-construire des formations spécifiques selon les besoins :

- GT Formation sur l'éducation à l'environnement urbain
- GT Formation sur l'écomobilité

Le Conseil d'administration :

Le GRAINE Midi-Pyrénées est administré par un CA de 20 membres actifs, chacun disposant d'une voix (12 membres structures, 6 membres individuels, 2 membres collectivités et établissements publics)

Les membres du CA sont élus pour trois ans. Est éligible au CA tout membre majeur à jour de sa cotisation, adhérent depuis au moins un an. Le CA se réunit entre quatre et six fois par an. Le CA est ouvert aux adhérents du réseau, sur simple demande.

Le CA constitue parmi ses membres un Bureau de minimum 3 personnes élues pour un an et réparties comme suit : un président ou des Co-présidents, un(e) trésorier(e), un(e) secrétaire.



graine

Midi-Pyrénées

réseau d'éducation à l'environnement

L'assemblée générale :

L'Assemblée Générale statue sur les questions fondamentales de l'association (orientations, projets pluriannuels, bilans), notamment en cas de modification de statuts, de dissolution, etc. Elle est constituée de l'ensemble des membres, présents ou représentés, à jour de leur cotisation, chacun disposant d'une voix. En cas d'empêchement un membre peut se faire représenter par un autre membre en lui délivrant un pouvoir par écrit. Un adhérent ne pouvant détenir plus de 3 procurations.

Proposer un article pour les publications du Graine :

Régulièrement, le GRAINE lance des appels à écriture notamment pour la lettre papier qui vous permet de donner plus de visibilité à vos activités, vos outils, vos projets...

En proposant vos articles selon la thématique retenue, vous participez à la dynamique du réseau !

Répondre aux appels à bénévoles :

Le Graine fait appel au bénévolat pour l'organisation de gros événements tels que les journées régionales de l'EEDD, les assises ou des temps de rencontres tels que le Printemps du Graine, ou encore pour la mise sous plis de la lettre papier ou la préparation d'outils pédagogiques... Encore une façon de vous investir sur le réseau !